

Protocole sanitaire

Groupes Compétitions

LMJSM
Complexe sportif Claude Dhinnin
Salle Marcel Vandromme

I – Accès à la salle

La salle n'est accessible qu'aux entraîneurs et personnes ayant cours ; l'accès aux accompagnateurs est interdit jusqu'à nouvel ordre.

Le port du masque est obligatoire jusqu'au début du cours (pour les enfants de plus de 11 ans), et doit être remis pour circuler dans l'enceinte du gymnase, hors espaces de pratiques gymniques.

L'accès à la salle se fera par l'entrée principale de la salle Vandromme (porte de gauche). La salle sera ouverte 5 minutes avant le début d'un cours et refermée 5 minutes après l'heure du début du cours. Les entraîneurs veilleront à ce que les groupes ne se croisent pas à l'arrivée et la sortie. Toutes les portes d'entrées et de sorties du complexe seront fermées à clés.

Les pratiquants devront se laver les mains avec un soluté hydro alcoolique (SHA), mis à disposition à l'entrée de la salle s'ils n'ont pas le leur. Ils devront se déchausser dans les gradins pour mettre des « chaussures » (claquettes / chaussons / chaussettes). Les déplacements dans la salle se feront le plus possible avec ces chaussures de salle, et il est interdit de marcher pieds nus dans la salle.

Une zone individuelle sera attribuée dans les gradins à chaque gymnaste avec l'affichage de leur nom et prénom.

L'accès au vestiaire sera restreint, l'entraîneur gèrera les entrées et sorties pour les gymnastes se rendant aux vestiaires. Pas plus de 3 gymnastes en même temps dans un vestiaire et avec masque obligatoire. Les douches sont inutilisables

L'accès au club house, à la salle de danse et à la salle baby gym est interdit.

Lors de la première séance, le protocole sera expliqué à tous les pratiquants. Des rappels leur seront faits régulièrement pendant les séances.

Chaque gymnaste devra remplir une autorisation de reprise.

2 – Accès aux toilettes

Seuls 2 toilettes situés dans le couloir des vestiaires seront accessibles :

- Un pour les hommes
- Un pour les femmes

Les pratiquants se laveront les mains au gel Hydro alcoolique avant d'y entrer, et se laveront les mains à l'eau et savon en sortant.

Les cuvettes seront nettoyées par les entraîneurs entre chaque groupe et en fin de journée.

Des affiches rappelant les gestes barrières seront disposés à plusieurs endroits de la salle.

3 – Déroulement des séances

Les pratiquants devront éviter tout contact entre eux et respecter les gestes barrières.

Le port du masque n'est pas obligatoire durant la séance.

Ils devront également venir à chaque séance avec une nouvelle tenue de sport.

Chaque pratiquant aura sa zone d'entraînement dans le respect de 4 m² par personne.

Tout le matériel utilisé sera nettoyé par l'entraîneur avant et à la fin de la séance.

Les entraîneurs porteront leur masque, et s'engagent à limiter les manipulations. Ils devront également se laver les mains (savon ou SHA) entre chaque manipulation si celles-ci sont nécessaires.

Tout le matériel utilisé sera nettoyé par son utilisateur à chaque fois qu'un autre gymnaste devra utiliser le même matériel.



Besoin de matériels :

- serviette personnelle (interdiction de s'entraîner sans serviette)
- gourde personnelle ou bouteille d'eau
- sac ou boîte à magnésie personnelle
- miel personnel
- solution hydroalcoolique personnelle (si besoin)
- chaussures spécifiques pour la salle

4 – Suivi des présences

Bouchra Youbi a été nommée manager COVID par le club, et formée par la Fédération Française de Gymnastique (FFG). Elle a pour rôle de faire respecter le présent protocole et récupérer les feuilles de présence de chaque groupe.

Une feuille de présence sera remplie pour chaque groupe par l'entraîneur référent.

Les gymnastes présentant des symptômes seront renvoyés à domicile.

Les gymnastes présentant le moindre symptôme s'engagent à ne pas se présenter à l'entraînement, et à prévenir l'entraîneur référent.

5 – Sortie de la salle

Ils sortiront de la zone d'entraînement par le fléchage prévu à cet effet.

Ils devront se rechauffer dans la zone prévue à cet effet.

Ils devront également se laver les mains avec SHA avant de sortir de la salle.

La salle sera ré ouverte à la fin de chaque cours, puis refermée après.

6 – Retour au club en cas de « cas contact » ou positif Covid

Le retour au club ne pourra se faire qu'avec présentation du résultat du test NEGATIF et RECENT, ou 21 jours après avoir été cas contact (au sein du gymnase ou en dehors du gymnase).

En vous remerciant par avance pour votre sérieux.